

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 21 SEPT 2018

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° \_\_\_\_\_ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

18 .0376  
LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de trois (03) élèves Conseillers d'Education Féminine pour le compte du Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille, session 2018.

Ce sont :

#### CONSEILLERS D'ÉDUCATION FÉMININE

##### ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	GARANE DRISSA	000066	B8006876	31/12/89
2	KABORE AMINATA	000512	B1345366	09/11/86
3	KANKOUAN MAMOUNATA	000382	B0976293	17/03/87
4	NAGAREOGO ISSAKA	035035	B3043681	31/12/86
5	SEMPORE ADAMA	000190	B10026194	30/06/87
6	YOUGBARÉ /KONATE WOE MARIAM	035053	B5325324	31/12/87

Arrêté la présente liste à 6 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques complets au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats du

Centre;

- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après le dépôt de leurs dossiers complets validés.

CONSEILLERS D'ÉDUCATION FÉMININE

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
Souleymane LENGANE

